

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 34	Absents excusés : 6	Absents : 7	Pouvoir : 1
--	-----------------------------	--------------------------	------------------------	-------------	-------------

Date de convocation : 14 octobre 2014.

Vote(s) pour : 35
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du lundi 20 octobre 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 2 : Modification d'affectation de l'Autorisation de Programme « Nouvel Accueil Musée 2011-2014 ».

Rapporteur : Monsieur BOHL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le règlement financier de Metz Métropole afférent aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les autorisations de programme correspondantes,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 14 février 2011 portant création de l'Autorisation de Programme « Rénovation des Equipements Culturels »,
VU la délibération du Bureau en date du 5 décembre 2011 portant création de l'Autorisation de Programme « Nouvel Accueil Musée 2011-2014 » - ATEC001,
VU le Budget Primitif 2014,
VU le Budget Supplémentaire 2014,
CONSIDERANT l'intérêt d'intégrer dans l'Autorisation de Programme « Nouvel Accueil Musée 2011-2014 » -ATEC001 les travaux préparatoires à l'aménagement du nouvel accueil du Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole initialement prévus dans le cadre de l'Autorisation de Programme « Rénovation des Equipements Culturels » - ATEC003, afin d'assurer un suivi opérationnel et financier cohérent,

DECIDE de l'affectation des crédits comme suit :

AP « Nouvel Accueil Musée 2011-2014 » - ATEC001	4 680 000 €
Montant affecté	3 500 000 €
Affectation complémentaire 2014	1 180 000 €
Affectation totale	4 680 000 €
Affectation encore disponible	0 €
Montant final de l'AP	4 680 000 €

Pour extrait conforme
Metz, le 21 octobre 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

